

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 01

Date d'édition: 30th Novembre 2018

Date de la Première Édition: -

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit Désignation Commerciale N° CAS N° EINECS No. D'Enregistrement d'REACH	QA-500 Part B 552-30-7 209-008-0 Aucun attribué.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation Identifiée Utilisations Déconseillées	Adhésifs Rien de connu.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Identification de la société Téléphone Fax Email (personne compétente)	VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW Royaume-Uni +44 (0) 1256 462131 +44 (0) 1256 471441 mm.uk@vishaypg.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence Langues parlées	(00-1) 703-527-3887 – CHEMTREC 24 heures, anglais est parlé

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	Skin Sens. 1; H317
2.1.1	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 STOT SE 3; H335
2.2	Éléments d'étiquetage Désignation Commerciale Pictogramme(s) de Danger	Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) QA-500 Part A 
	Mention(s) d'Avertissement	DANGER
	Contient:	Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride
	Mention(s) de Danger	H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335: Peut irriter les voies respiratoires.
	Conseil(s) de Prudence	P261: Éviter de respirer les poussières. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 01

Date d'édition: 30th Novembre 2018

Date de la Première Édition: -

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

équipement de protection des yeux/ du visage.

P304+P341: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342+P311: En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Autres informations

Aucun.

2.3 Autres dangers

Aucun.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (Trimellitic anhydride, TMA)	552-30-7	209-008-0	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 STOT SE 3; H335

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16.

3.2 Mélanges Non applicable

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir les voies aériennes ouvertes. Desserrer les vêtements serrés tels que le col, la cravate ou la ceinture. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Si la respiration est laborieuse, de l'oxygène doit être administrée par du personnel qualifié. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés. Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 01

Date d'édition: 30th Novembre 2018

Date de la Première Édition: -

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Ingestion	et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Obtenir une consultation rapidement, de préférence auprès d'un ophtalmologue. Continuer l'irrigation jusqu'à l'arrivée du médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grande quantité. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête en dessous des hanches pour empêcher une aspiration dans les poumons. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Une aspiration dans les poumons peut provoquer une pneumonie chimique, pouvant être fatale.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traiter symptomatiquement. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Un traitement auprès d'un ophtalmologue dû à une brûlure caustique éventuelle des yeux peut s'avérer nécessaire.
Instructions pour le Médecin:	EN CAS D'INHALATION: Les réactions asthmatiques aiguës à l'anhydride trimellitique (ATM) doivent être traitées comme un asthme aigu occasionné par une cause quelconque. Si le patient est cyanosé ou dyspnéique aigu, envisager un apport en oxygène et des corticostéroïdes systémiques. Le traitement primaire pour le syndrome respiratoire et systémique retardé (fièvre des polymères) est constitué de corticostéroïdes systémiques plus antipyrétiques et bronchodilatateurs au besoin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction	Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec de la mousse ou de la poudre chimique.
Moyens d'extinction Appropriés	
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Éviter la production de poussières. Peut former des nuages de poussières explosifs dans l'air. De fines particules risquent de former des mélanges explosifs au contact de l'air. Produit(s) de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.
5.3 Conseils aux pompiers	Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Fixer la poussière en humectant avec de l'eau. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas laisser les eaux de lutte anti-incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter de respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Mettre les matières déversées sous vide. Recommandés: Filtre à particules de haute efficacité (HEAF). Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter la

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 01
Date d'édition: 30th Novembre 2018
Date de la Première Édition: -

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

production de poussières. Ne pas utiliser l'air comprimé pour le nettoyage. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Aérer la zone et laver le site du renversement après que le ramassage du matériel soit terminé. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.

Voir Rubrique: 8, 13

6.4 Référence à d'autres sections

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec le produit chaud ou fondu. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Tenir à l'écart de tout feu, source d'étincelles ou surface chauffée - interdiction de fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas laisser la poussière s'accumuler sur les surfaces et l'équipement. Ne pas utiliser dans des espaces réduits. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Protéger de l'humidité.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Tenir à l'écart de tout feu, source d'étincelles ou surface chauffée. Protéger de l'humidité.

Stable à des températures ambiantes.

Stable dans les conditions normales.

Conserver à l'écart des: Agents oxydants forts, Acides et Alcalis. Protéger de l'humidité.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique: 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Anhydride trimellitique (Fumées)	552-30-7	0.005	0.04	-	-	All	66,66bis	172	1985

Source: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

Remarque: All = risqué d'allergie

8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

8.1.3 PNECs et DNELs

Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride: Une DNEL ne peut en être déduite

Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride Concentration prévisible sans effet (PNEC)	Valeur
Milieu Aquatique	PNEC Aqua (eau de mer) 0.074 mg/l PNEC Aqua (eau douce) 0.739 mg/l PNEC sédiment d'eau douce 4.97 mg/kg dw PNEC sédiment marin 0.497 mg/kg dw
Sol	PNEC 9.95 Sol mg/kg dw
STP	PNEC 10 STP mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Utiliser des systèmes de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 01

Date d'édition: 30th Novembre 2018

Date de la Première Édition: -

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

ventilation anti-étincelles, un équipement antidéflagrant agréé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque.

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Ne pas utiliser dans des espaces réduits. Avoir à disposition une bouteille d'eau propre pour le lavage oculaire.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection conformes à EN 166 pour protéger contre poussières. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Le type de gants utilisés doivent être choisis en fonction de l'activité de travail et sa durée ainsi que de la concentration / quantité du matériel utilisé.

Protection respiratoire



Protection de corps: Porter des vêtements de travail anti-poussière. Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante ou un système de ventilation en circuit fermé. Porter un équipement de protection respiratoire approprié si le procédé implique de travailler dans des zones où des poussières ou des vapeurs peuvent être émises. Si les limites d'exposition sont susceptibles d'être dépassées, un masque respiratoire avec filtre à poussières fin est nécessaire (EN 143).

Recommandés: Choisir un filtre adapté aux gaz et aux vapeurs organiques.

Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Blanc Solide
Odeur	Piquante
Seuil olfactif	Non déterminé.
pH	Non applicable
Point de fusion/point de congélation	165°C (329°F)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	390°C (734°F)
Point d'éclair	227°C (440°F) [Closed cup/Coupe fermée]
Taux d'Evaporation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limites d'inflammabilité (Inférieure) (%v/v): 1 Limites d'inflammabilité (Supérieure) (%v/v): 7
Pression de vapeur	Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 01

Date d'édition: 30th Novembre 2018

Date de la Première Édition: -

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Densité de vapeur	Non applicable
Densité relative	1.54 (De l'eau = 1)
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau. (Hydrolyse à Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid (Trimellitic acid) (N° CAS 528-44-9))
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Log Pow 0.06 @ 40°C et pH 7.2
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminé.
Température de décomposition	Non déterminé.
Viscosité	Non applicable
Propriétés explosives	Non Explosif (Peut former des nuages de poussières explosifs dans l'air.).
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations Rien de connu.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Peut former des nuages de poussières explosifs dans l'air. Tout contact avec de l'eau ou de l'air humide entraîne la production de fumées opaques et corrosives.
10.4 Conditions à éviter	Tenir à l'écart de tout feu, source d'étincelles ou surface chauffée. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser dans des espaces réduits. Protéger de l'humidité.
10.5 Matières incompatibles	Conserver à l'écart des: Agents oxydants forts, Acides et Alcalis.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. (Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone).

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)	
Toxicité aiguë	
Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. LD50 (oral, rat) mg/kg: 2030-3340 (OECD 401)
Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. LC50 (inhalation, rat) mg/l/4h: >2.33 (OECD 403)
Contact avec la Peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. LD50 (peau, lapin) mg/kg: >2000 (OECD 402)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non-irritant pour la peau (lapin) (OECD 404)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Eye Dam. 1: Provoque des lésions oculaires graves. Gravement irritant pour les yeux. (lapin) (Unnamed, 1991)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée. Sensibilisation (cochon d'Inde) - positif (1987). Buehler test, Équivalent ou similaire à OECD 406. Resp. Sens. 1: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Sensibilisation: Positif. (rat) (2006) Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. In vitro: Négatif (OECD 471) In vivo: Pas de données
Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Pas de données
Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 01

Date d'édition: 30th Novembre 2018

Date de la Première Édition: -

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

	remplis.
	Reproductif Toxicité: NOAEL (rat): 1785-3570 mg/kg p.c. /jour (Dossier d'inscription auprès de l'ECHA)
	Toxicité pour le développement: NOAEL (rat): >140 mg/kg p.c. /jour. Des études sur des animaux ont montré que des expositions ne produisent pas d'effets tératogènes. (OECD 414)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	STOT SE 3: Peut irriter les voies respiratoires. Orale: LD50 (oral,rat) mg/kg: >2000. Effets secondaires observés (OECD 401) Inhalation: CL50 (rat) mg/l/Air: >2.33. Les signes cliniques pendant l'exposition incluent une respiration laborieuse, un halètement et une activité réduite.(OECD 403) Cutanée: LD50 (peau,lapin) mg/kg: >2000. Effets secondaires observés: Oedème (OECD402)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Orale: NOAEL (rat): 1000 mg/kg p.c. /jour (OECD 407) Inhalation: NOAEC (rat): 17 mg/m ³ (Dossier d'inscription auprès de l'ECHA) Cutanée: Pas de données
Danger par aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Pas de données
11.2 Autres informations	Aucun.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 EcoToxicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. CE50 (48 heures): > 792 mg/l (Daphnia magna) CL50 (96 heures): > 957 mg/l (Poissons)
12.2 Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable. Le produit s'hydrolyse rapidement en présence d'eau avec: Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid (N° CAS 528-44-9).
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
12.4 Mobilité dans le sol	Le produit devrait être très mobile dans le sol. (Soluble dans l'eau.).
12.5 Autres effets néfastes	Pas classé comme PBT ou vPvB.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux. Les récipients de cette substance peuvent être dangereux une fois vides car ils contiennent des résidus de produit. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé.
13.2 Autres informations	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé	Non classé	Non classé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non classé		
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé	Non classé	Non classé
14.4 Groupe d'emballage	Non classé	Non classé	Non classé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 01

Date d'édition: 30th Novembre 2018

Date de la Première Édition: -

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

14.8 Renseignements supplémentaires Aucun.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation Non indiqué

Substance(s) extrêmement préoccupante Non indiqué

Plan d'action continu communautaire (CoRAP) Non indiqué

15.1.2 Règlements nationaux

Wassergefährdungsklasse (Allemagne) Classe de danger pour l'eau 1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Non disponible.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: Une nouvelle version a été publiée, toutes les sections ont été mises à jour pour tenir compte des nouvelles informations. Lisez attentivement la fiche de données de sécurité.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (N° CAS 552-30-7). Enregistrement(s) ECHA pré-existant Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (N° CAS 552-30-7).

GHS Classification de la substance ou du mélange	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Classification harmonisée
Eye Dam. 1; H318	Classification harmonisée
Resp. Sens. 1; H334	Classification harmonisée
STOT SE 3; H335	Classification harmonisée

LÉGENDE

vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

LTEL: Limite d'exposition prolongée

STEL: Limite d'exposition (15 min)

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Catégorie de risque / Code de classification:

Skin Sens. 1 ; Catégorie Sensibilisation cutanée 1

Eye Dam. 1; Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

Resp. Sens. 1; Catégorie Sensibilisation respiratoire 1

Mention(s) de Danger

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition unique STOT un.; Catégorie 3

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.

Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.